

[www.stjean-douai.eu](http://www.stjean-douai.eu) [e.smoczyk@stjean-douai.eu](mailto:e.smoczyk@stjean-douai.eu) [secretariat.ecole@stjean-douai.eu](mailto:secretariat.ecole@stjean-douai.eu)

ÉCOLE PRIVÉE SAINT-JEAN Maternelle et Élémentaire : 246, rue Saint-Jean -  
BP 70639 59506 DOUAI Cédex  
Tél : 03 27 94 46 61 Fax : 03 27 98 86 89



## « Fil à Fil »

« Tout est lié, et, comme êtres humains, nous sommes tous unis comme des frères et des sœurs dans un merveilleux pèlerinage, entrelacés par l'amour que Dieu porte à chacune de ses créatures et qui nous unit aussi, avec une tendre affection, à frère soleil, à sœur lune, à sœur rivière et à mère terre »

Pape François.

Encyclique Laudato Si' n°92

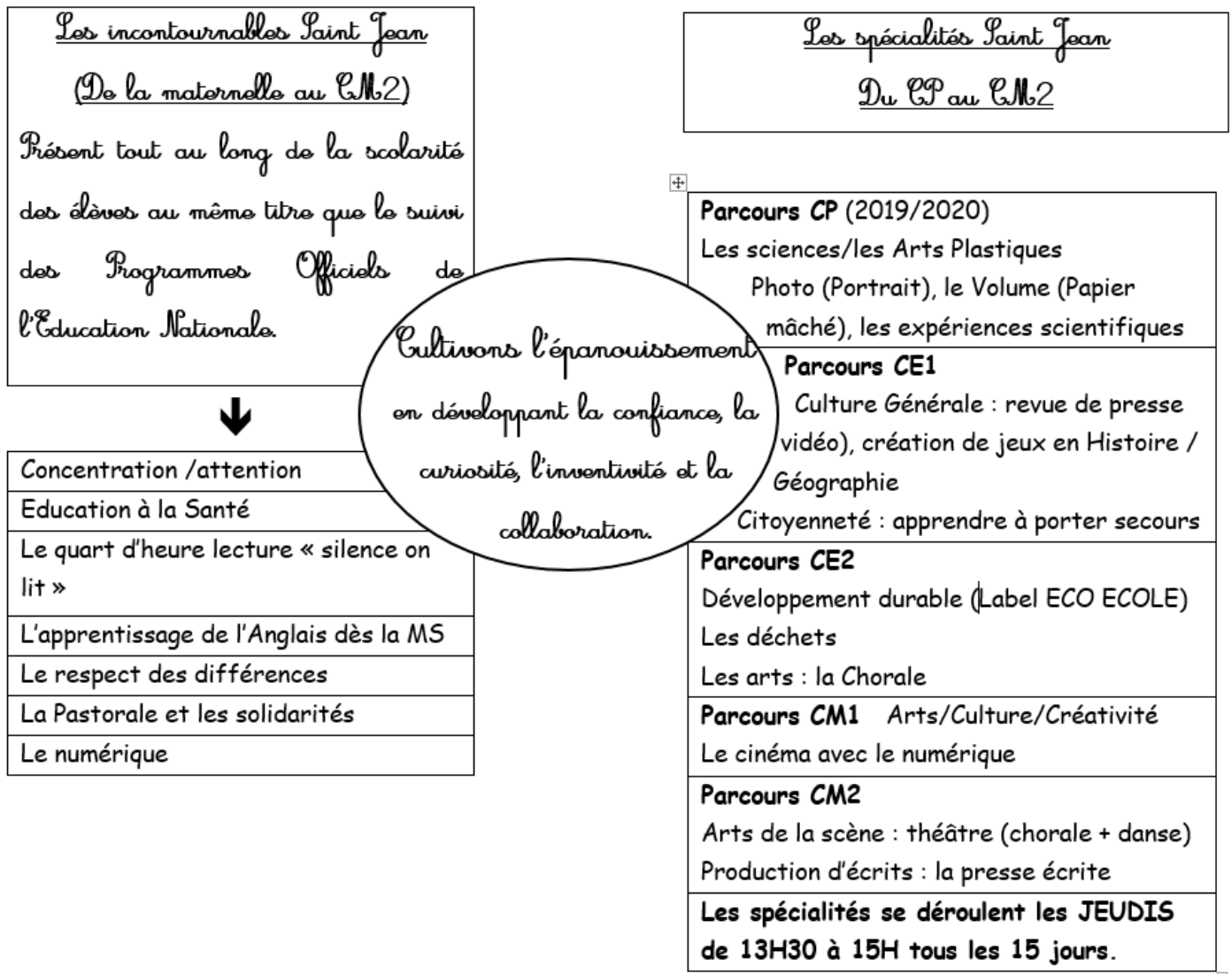


Nous allons vivre cette année Fil à Fil au sein de la communauté éducative : créer du lien entre les élèves, entre les cultures, entre l'ici et l'ailleurs, tisser et créer ensemble...

Puisque Tisser, c'est créer, je vous livre les nouveautés pour la rentrée 2019/2020.

**A) Un nouveau PROJET D'ETABLISSEMENT est en cours de rédaction (Conseil d'Etablissement 2018/2019) :**

1) Dès le 19 septembre du CP au CM2 :



2) Les classes maternelles de 2 à 5 ans :

- Les enfants sont accueillis en classes maternelles où l'enfant apprend en jouant : le jeu est le premier travail de l'enfant.
- Les activités sont organisées, planifiées dans les espaces éducatifs de la classe, de l'école pour répondre aux besoins de l'enfant. Tous les domaines sont abordés (univers sonore, activités physiques, artistiques...)  
Le jeu libre deviendra au fil du temps structuré pour ainsi confirmer les acquisitions.
- L'enfant au sein des espaces éducatifs multipliera les expériences nécessaires à la construction des apprentissages fondamentaux.
- Il deviendra acteur de ses progrès : concentration, engagement dans l'activité, il apprendra à verbaliser ses procédures lors de ses réussites, ses difficultés (métacognition). Il structurera ainsi ses acquisitions dans un climat de classe positif.
- L'enseignant observe, fait verbaliser, évalue les actions, les progrès de chacun.
- La relation de confiance construite entre la famille et l'école concourt à instaurer un climat serein autour de l'enfant.

## B) Des avancées numériques pour mieux vivre ensemble :

- Une Charte sur l'usage raisonné des outils numériques dans la communication Parents/ Enseignants et Enseignants / Parents.  
(Rédigé en Conseil d'Établissement 2018/2019) prend effet dès la rentrée 2019.  
Ce document nous redit l'importance du respect dans toutes relations humaines.

### Document sur l'usage raisonné des outils numériques dans la communication

### Parents/ Enseignants – Enseignants/ Parents

(au 1<sup>er</sup> septembre 2019)



- \* En référence à notre volonté de prendre en compte l'impact de ce processus « immatériel » sur la consommation d'énergie.
- \* En référence à la loi travail du 8 août 2016, le droit à la déconnexion est entré en application le 1<sup>er</sup> janvier 2017

Ce document énonce des règles pour une communication efficace et respectueuse entre les parents et les enseignants.

#### Les e-mails :

- \* Traitement durant la semaine scolaire du lundi au vendredi entre 8h et 19h sur ECOLE DIRECTE.
- \* Les informations urgentes (sortie de l'élève exceptionnelle avec oubli d'informer l'enseignant) transitent par le secrétariat.
- \* Le week-end, jours fériés et période de vacances: les mails ne sont pas traités mais des informations peuvent être envoyées.

#### A) Enseignants / Direction → Parents

- \* Communication aux familles : informations sur les sorties, activités « extraordinaires », du matériel spécifique à apporter (EPS, Arts...), des demandes d'accompagnement.
- \* Information sur l'enfant
- \* Les devoirs avant 17h30 sur ECOLE DIRECTE
- \* Demande de RDV

#### B) Parents → Enseignants / Direction

- \* Changements administratifs (avec copie au secrétariat) : absence, RDV, changement de régime, de situation familiale.
- \* Demande de RDV.
- \* Information sur l'enfant : évènement particulier, difficulté scolaire, comportement.

L'usage numérique ne doit pas :

- \* Déresponsabiliser l'élève pour donner les informations de la classe dans la famille (devoirs, circulaire, agenda, carnet de correspondance)
- \* Remplacer la communication orale lors d'un RDV entre personnes physiques.
- \* Être irrespectueux et discourtois : jugement sur la qualité professionnelle d'un professeur des écoles ou la qualité éducative d'un parent.

Nous sommes partenaires, parents/enseignants pour faire « GRANDIR » l'élève/ l'enfant dans toutes les aspects, facettes de sa personnalité.

- **Le paiement en ligne** des sorties, spectacles et voyages se généralise à partir de la rentrée 2019 sur ECOLE-DIRECTE (code distribué en septembre de la maternelle au CM2)  
Les manipulations d'argent sont trop nombreuses et prennent trop de temps dans l'emploi du temps au sein des classes.
- **TURBO-SELF à la rentrée** : les CM2 se verront attribuer une carte de cantine à la rentrée.  
Pour les CM2  $\frac{1}{2}$  pensionnaire : rien ne change (changement régime par trimestre)  
Pour les repas occasionnels, le paiement doit se faire au PREALABLE sur le site :  
<https://espacenumerique.turbo-self.com>
  - Compte à créer
  - Identifiant : votre mail
  - Mot de passe à créer

Le paiement par carte bleue se fait la veille au plus tard pour les externes (repas occasionnel) : 5,90€

**A noter** : A la demande des parents des classes maternelles, la  $\frac{1}{2}$  pension passe au forfait (comme les élémentaires) pour éviter des mensualités irrégulières en restauration.

**C) Nous continuons avec bonheur les aides pédagogiques pour les élèves qui ont des besoins spécifiques :**

- Le dispositif RA : Regroupement d'Adaptation permettant (surtout au cycle 2) un « coup de pouce » pour comprendre et apprendre, Mme KWIATKOWSKI Céline reste sur le poste.  
Elle a également pour mission les actions auprès des élèves à Haut Potentiel.
- Le dispositif ULIS : les élèves notifiés bénéficient de temps de regroupement au service des apprentissages fondamentaux : Lire/ Ecrire/ Compter/ Etre autonome, sous l'impulsion de Mme JOUGLET Caroline.

Ces 2 enseignantes prendront le temps cette année avec les élèves de cycle 2 d'explorer le DEBAT PHILOSOPHIQUE (dans la lignée du travail réalisé par Mme JOUGLET en 2018/2019 « Notre cerveau : une énergie ! »).

**D) Notre chemin pastoral se diversifie pour réaliser ensemble l'importance de l'amour de Dieu.**

A l'école, 1h est consacrée à la Pastorale chaque semaine dans toutes les classes.

Les propositions sont différentes après les 1ères Communions (vécues essentiellement durant l'année de CE2) :

- Pour tous les élèves, de la maternelle au CE1... une Première Annonce est réalisée (« Un éveil à la foi »)
- Au CE2, 2 chemins existent :
  - \* Préparation à la Première Communion
  - \* Continuation de la Première annonce
- A partir du CM1, les chemins continuent :
  - \* Caté + « Cultivons la relation avec Dieu » pour les élèves ayant fait leur Première Communion
  - \* Première annonce (suite)

Nous continuons avec plaisir d'accueillir le groupe « Enfants Adorateurs », (un mardi par mois) pour apprendre à prier, écouter Jésus présent dans l'hostie consacrée.

Toutes les demandes de Baptême (demande écrite faite en septembre) seront transmises à l'équipe paroissiale pour un accompagnement de qualité.

Je vous transmets également les dates du « Pélé à Lisieux » : 14/15 avril ou 15/16 avril 2020 organisé par la Paroisse (élèves du CE1 au CM2)

## Voici les dates de nos célébrations :

- Célébration de début d'année le 17 septembre à 9 h 15 à l'école St Jean.
- Un temps de prière pour la Toussaint le 7 novembre à la Chapelle de St Jean.
- Célébration de Noël le 19 décembre à 9 h 30 à l'Eglise Notre Dame de Douai.
- Célébration des Rameaux le 3 avril à 9 h 30 à l'Eglise Notre Dame de Douai.
- Célébration de fin d'année le 30 juin à l'école St Jean.
- Les Premières Communions : le 29 mars à l'Eglise Notre Dame

Je vous souhaite d'excellentes vacances, profitez de celles-ci pour vous laisser traverser par le fil de la beauté, de la sensibilité et apprécier « le message de la grandeur de la création ».

E. SMOCZYK

Chef d'Etablissement de l'Ecole Saint Jean

## A noter (Très important)

### \* Les Horaires

7 h 30 : Ouverture des portes (Accueil des élémentaires/ garderie pour les maternelles). Hall élémentaire

8 h 20 : Accueil dans les classes jusque 8 h 30.

8 h 30 : Classe.

11 h 45 : Sortie des externes (Hall élémentaire et Hall maternelle), repas des demi-pensionnaires.

13 h 20 : Ouverture des portes (Hall élémentaire + Hall maternelle)

13h 30 : Classe.

16 h 30 : Sortie de toutes les classes (Hall élémentaire et Hall maternelle)

16 h 45 : Garderie-étude pour les CP et maternelles / études pour les autres classes du CE1 au CM2.

17 h 45 : Fin de l'étude, début de la garderie jusque 18 h 30.

18 h 30 : Fermeture de l'école.

### \* Les entrées et sorties

\*La ponctualité : les portes se ferment à 8 h 30 maximum. Murielle POTEL se chargera de déposer les élèves dans les classes si retard de 5 minutes. Pas de possibilités d'accompagner votre enfant en classe.

\*Sortie du soir : 16 h 30 Hall de l'élémentaire et Hall de la maternelle seront ouverts.

A 16 h 45, les enfants non repris par les parents seront envoyés en étude ou garderie. (1 € la demi-heure, 2 € de l'heure).

Plus aucun parent dans la cour de récréation.



## Calendrier des réunions de parents :

- a) Réunions d'information du début d'année (sans la présence d'enfants)  
**AMPHITHEATRE SAINT JEAN A 17 H (être ponctuel pas de quart d'heure douaisien !)**
- Les classes maternelles : 9 septembre à 17 h
  - CP : 10 septembre à 17 h
  - CE1 et CE2 : 13 septembre à 17 h
  - CM1 et CM2 : 12 septembre à 17 h
  - Les parents des élèves du dispositif ULIS sont invités aux réunions de classe de référence -Présence de Mme JOUGLET-
- b) Périodes des entretiens avec les familles des classes maternelles :  
Du 12 au 15 novembre : TPS/PS bilan de l'adaptation à l'école.
- Du 3 au 7 février : Points sur les apprentissages MS et GS
  - Du 18 au 23 juin : Points sur les apprentissages TPS et PS
  - Du 18 au 23 juin : entretien si nécessaire pour les MS et GS
- c) Périodes des entretiens avec la famille du dispositif ULIS :
- \*Présentation et remise aux parents des PROJETS INDIVIDUELS :
- Du 14 au 18 octobre
- \* Bilan n°1 livret des réussites du 3 février au 7 février.
- \* Bilan n°2 livret des réussites du 18 au 23 juin.
- d) Remise des bulletins dans les classes élémentaires :
- 1<sup>er</sup> trimestre : 16 et 17 décembre dans les classes
  - 2<sup>e</sup> trimestre : entretien avec l'enseignante pour les familles qui le souhaitent :
    - Du CE1 au CM2 : du 20 au 31 janvier
    - CP à partir du 23 au 27 mars
  - Remise des bulletins du CE1 au CM2 les 23 et 24 mars
  - 3<sup>e</sup> trimestre : 18 et 19 juin 2020 dans les classes.

Les classes ont la possibilité de consulter en ligne (Code PARENTS distribué lors des réunions de parents) les résultats scolaires de leur enfant ainsi que la consultation des devoirs sur ECOLE DIRECTE.

Les élèves utiliseront également le carnet de correspondance ou le semainier (prise de notes des devoirs) fourni le jour de la rentrée.

## Autres dates à retenir :

- Remise du Règlement : le 3 septembre pour les CP et le 13 septembre pour les CE1/CE2/CM1/CM2
- Début des APC : le 9 septembre (Activités Pédagogiques Complémentaires)
- Séjour d'intégration à Olhain pour les CM2 du 16 au 17 septembre
- Evaluations Nationales : CP et CE1 du 16 au 27 septembre
- Photo de classe : les 19 et 20 septembre (pas de vêtements verts)
- Journée des communautés Educatives de l'Enseignement Catholique le 6 décembre (libérée pour les élèves, non récupérée)
- Conseil d'Établissement le 5 novembre et le 11 février (17h/19h) : thématique à venir.
- La Saint Nicolas en classes maternelles le 5 décembre.
- Les Portes Ouvertes de l'école : le 7 décembre
- Le carnaval en Maternelles et CP le 19 mars.
- Séjour des CM1 au ValJoly du 4 au 5 juin
- La kermesse de l'école : le 13 juin
- Parade Vélo Fleurie le 23 juin.

# Organisation de la rentrée



## A) Pré-Rentrée des élémentaires : le 30 août 2019

- Tous les CP : 15 h
- Tous les nouveaux du CE1 au CM2 : 15h30
- Tous les élèves du dispositif ULIS : 15h30

Rappel Fournitures : Les fournitures seront à votre disposition le **29 août** de 9 h à 17 h dans la salle des sports Arena de l'Institution. (Merci de passer côté collège)

## B) Rentrée des classes: le lundi 2 septembre (Rentrée échelonnée)

\* 9 H 00 : Classes de CM1 et CM2

\* 9H-9h30 : TPS(2017)-PS(2016), Matinée Découverte avec Papa et Maman  
9h30-11h sans Papa et Maman  
Pas de cantine/Pas de classe l'après midi  
(A noter : dépôt des literies aux ATSEM dès 8 h30)

\*10 H 30 : classes de CE1 et CE2

\*13 H 45 : MS (2015) et GS (2014) : après midi repérage de 13 h45 à 16 h 30, sans Papa et Maman, voir livret « entrée en maternelle » pour le couchage, change, fournitures.

\*14 H : classes de CP pour un accueil privilégié

Les élèves du dispositif Ulis sont attendus dans leur classe de référence.

## L'équipe éducative de l'école

**Le Chef d'Établissement** : Madame Evelyne SMOCZYK

(Reçoit sur rendez-vous, Tél : 03 27 94 46 61) [e.smoczyk@stjean-douai.eu](mailto:e.smoczyk@stjean-douai.eu)

**Secrétariat de l'école** : Mademoiselle HARDELIN Bérénice : [secretariat.ecole@stjean-douai.eu](mailto:secretariat.ecole@stjean-douai.eu)

Tél : 03 27 94 46 61

**Vie Scolaire et Accueil** : Madame POTEL Murielle : [m.potel@stjean-douai.eu](mailto:m.potel@stjean-douai.eu)

### **ENSEIGNANTS :**

**CM2/1** : Mme CONSILLE Bénédicte, **CM2/2** : Mme DUJARDIN Sylvie,

**CM2/3** : Mme RAMECOURT Karine

**CM1/1** : Mme SOUCHERES Sophie, **CM1/2** : Mme BLANQUART Stéphanie, **CM1/3** : Mme DONNE Marie-Pierre

**CE2/1** : Mme PIOTROWSKI Julie, **CE2/2** : Mme LABALETTE Gaëlle, **CE2/3** : Mme MEERSEMAN Nathalie

**CE1/1** : Mme BUSIN Estelle, **CE1/2** : M. SOUCHERES David (mi-temps) et en attente de nomination (mi-temps), **CE1/3** : Mme NISON Elodie

**CP1** : Mme VALCKENAERE Catherine, **CP2** : Mme DUFFROY Sarah, **CP3** : Mme FRENEL Amandine

**Dispositif ULIS** : Mme JOUGLET Caroline

**Dispositif RA** : Mme KWIATKOWSKI Céline

**Classe cycle 1 A** : Mme VERSAEVEL Leslie

**Classe cycle 1 B** : Mme LE DOUSSAL Sophie

**Classe cycle 1 C** : Melle JANIAC Catherine

**Classe des Grands 1** : Mme HERVET Charlotte

**Classe des Moyens et Grands 2** : Mme DECOTTIGNIES Cécile

### **Le personnel de la maternelle :**

Melle CARLIER Jocy, Mme CREPEL Laurence, Melle DECOUT Christelle, Mme KRUGER Evelyne, Mme SCIEJAG Patricia, Mme PAWLIK Audrey, Mme LESTIENNE Roselyne.

### **Professeurs participant à l'enseignement de la langue anglaise à l'école :**

\* Mme WIART Anne : CE2/ CM1/ CM2 et préparation à l'examen des Starters.

\* Mme Estelle BUSIN, Mme DUFFROY Sarah et Mme FRENEL Amandine

\* Mme JANIAC Catherine, Mme DECOTTIGNIES Cécile et Mme HERVET Charlotte pour les moyennes et grandes sections de maternelles

